



17 juillet 2020

Aux proches des résidents des  
CIPA et des maisons de soins

Madame, Monsieur,

Chers proches,

L'augmentation constante et significative des nouvelles infections au Covid-19 et l'imminence d'une deuxième vague d'infections nous oblige tous à multiplier nos efforts de vigilance afin de protéger les personnes vulnérables.

Le moment de baisser la garde face à la pandémie n'est pas encore venu. Au contraire, il est de notre responsabilité de veiller à la santé et à la sécurité des personnes qui nous entourent. Ainsi, lorsque nous rendons visite à nos proches qui résident dans une structure d'hébergement, il reste primordial de respecter l'ensemble des gestes barrières et les consignes de sécurité en vigueur dans les structures dans lesquelles ils vivent. Même si ces mesures nous pèsent, il est de notre devoir de les respecter.

Les chargés de direction des structures d'hébergement ont à cœur de préserver leurs résidents du risque d'une infection au Covid-19, tout en continuant à leur offrir un environnement le plus convivial possible. Il appartient à ce titre à chaque responsable de structure d'hébergement de prendre les mesures adaptées à ses résidents ainsi qu'à ses infrastructures, de manière à garantir la sécurité collective et à préserver au maximum la liberté individuelle des résidents.

Nous voulons tous éviter de devoir prendre des mesures telles que celles que nous a imposées la première vague d'infections. Je suis sûre que nous pourrons arriver à endiguer la propagation du virus si nous agissons de façon responsable et si nous respectons méticuleusement les consignes de sécurité établies par les chargés de direction. Il y va de la santé et de la sécurité de nos proches et de celles de la communauté dans laquelle ils vivent.

Je vous remercie de votre coopération et de votre compréhension.

Avec mes meilleures salutations,

Corinne Cahen  
Ministre de la Famille et de l'Intégration